

ASSOCIATION SEGALA-LIMARGUE

Le bourg – 46120 LEYME
association.segala.limargue@wanadoo.fr

05 65 38 98 17

Personnes référentes : Jean-Yves LANDAS, directeur
Annie Saint-MAXENT, coordinatrice de la prestation sur le territoire
Email : insertionsocioproasl@gmail.com

Lieux d'intervention : territoire de Figeac – Saint-Céré

Figeac, Biars sur Cère et Lacapelle-Marival. Le lieu mobilisé sera fonction de l'origine des participants.

OBJECTIFS

- Favoriser la résolution durable des difficultés d'ordre social et psychologique, en apportant des réponses diversifiées pour traiter les problématiques de la personne (approche globale de l'insertion) ;
- Rompre l'isolement, proposer un espace de reconstruction, de remise en confiance ;
- Se réinscrire dans une dynamique de vie sociale et professionnelle, à travers un accompagnement soutenu et personnalisé (moyenne de 2 jours par semaine) ;
- Mettre en exergue les potentialités du bénéficiaire, développer son autonomie ;
- Définir un projet, des objectifs à atteindre, un plan d'actions par étapes.

PUBLIC VISE

24 à 40 parcours par an

Bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs, rencontrant des freins à l'emploi pour lesquels un travail de redynamisation préalable est opportun, afin de lever et résoudre les freins sociaux et professionnels.

DEROULEMENT DE L'ACTION

- **Démarrage** : Dans la logique du parcours d'accompagnement, la prescription est réalisée par le référent RSA. Invitation des bénéficiaires à une information collective préalable. **Attention** : le démarrage d'une session est fixé à un nombre minimum de 12 participants (prévoir 15 à 20 personnes pour l'information collective).
- **Déroulement** :
Un service de ramassage est prévu et assuré par la structure (minibus) pour les participants n'ayant aucune solution de mobilité. Il constitue également un moment actif dans la démarche d'insertion.
 - **Volet 1 – Prise de contact et accueil (sur une journée)** : présentation de la prestation, création d'une dynamique de groupe par la réalisation d'une production collective (charte commune, slogan). *Chaque session est parrainée (président d'association, un élu, un chef d'entreprise...). Le parrain pourra intervenir sur plusieurs regroupements, il apportera son soutien et son expertise.*
 - **Volet 2 – Redynamisation et mobilisation (8 semaines)** : accompagnement essentiellement collectif visant à identifier les difficultés sociales et psychologiques, améliorer l'estime de soi et développer l'autonomie dans les démarches.
Ateliers d'image de soi (pratiques théâtrales), actions de prévention (bilan de santé, nutrition), ateliers informatiques ...
 - **Volet 3 – Construire son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle (6 semaines)** : individualisation de l'accompagnement et diminution des temps collectifs pour travailler sur les centres d'intérêt du bénéficiaire, découvrir l'environnement socio-économique du territoire et développer son autonomie.
Construction du projet à travers un livret d'accompagnement. Des visites d'entreprises, d'associations ou de structures institutionnelles (pôle emploi, SIAE, chambres consulaires, organismes caritatifs...) seront organisées en fonction du lieu de la session et de l'environnement socio-économique. Un travail individuel ou en sous-groupe sera réalisé en amont pour préparer la visite.
 - **Volet 4 – Donner vie à son projet (4 semaines)** : mise en situation en milieu professionnel sur une période de 2 semaines, accompagnement individuel dans la mise en œuvre du projet puis bilan individuel et collectif.
- **Clôture / sortie / bilan** : Bilan individuel tripartite réalisé avec l'accompagnateur de l'Association Ségala-Limargue, le bénéficiaire et le référent RSA en fin d'action. Il s'appuie sur le livret d'accompagnement complété tout au long du déroulement de la session. Il reprend notamment les objectifs initiaux, le degré d'atteinte, les axes de progression... Aussi, il précise les démarches à effectuer à court et à moyen terme.
Un suivi-post action sera réalisé avec le référent RSA afin de mesurer l'implication réelle des bénéficiaires ainsi que la portée de la prestation dans la durée.

- **Durée et fréquence** : 4 mois et demi, 2 jours par semaine non consécutifs (lundi et jeudi ou mardi et vendredi), de 9h30 à 16h. Rythme qui tient compte de la vie familiale. Individualisation progressive du parcours durant la prestation.

Le temps de la pause méridienne est intégré dans le temps d'accompagnement (cafetière, bouilloire, micro-onde mis à disposition). Le bénéficiaire apporte son repas.

- **Articulation avec le référent RSA** : Entretien tripartite en fin d'action. Echanges / points d'étapes tout au long de l'action. Un suivi post action est réalisé par mail, téléphone ou si besoin, lors d'une rencontre.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette action est financée dans le cadre d'un marché pluriannuel, elle fait l'objet d'un cofinancement au titre du fonds social européen. Les conditions du marché prévoient la tenue de 4 à 6 sessions sur ce territoire sur la période 2017-2018.

Au démarrage, l'Association Ségala-Limargue remet à chaque personne un « pack participant » comprenant des fournitures de base (stylos, pochettes, sous-chemises...) ainsi que le calendrier des rencontres.

SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTION

A la fin de l'année : **un bilan annuel quantitatif et qualitatif de l'action**, sera transmis au service Insertion

Pour chaque participant : la structure produira **un bilan de fin** d'accompagnement puis une **fiche d'émargement**, le questionnaire d'évaluation élaboré par le Département et le **questionnaire FSE**.